

Le président: Bien certainement. Je vous remercie M. Kirschbaum. M. Gellner a-t-il des commentaires à faire à ce sujet?

M. Gellner: Il me semble que c'est une question purement politique. Elle ressemble beaucoup à la question d'accorder le droit de vote aux jeunes gens de dix-huit ans et je ne crois pas que «Canadian Scene» soit en mesure d'y répondre.

Je pourrais répondre que, de façon générale, la grande majorité des immigrants ne connaissent naturellement après un an de résidence que les questions avec lesquelles ils ont pu se familiariser par l'entremise de la presse écrite dans leur langue. C'est le seul moyen d'information à leur disposition.

Les moyens de communication en langue anglaise ou française font peu de cas de ce qui se passe au sein des communautés néo-canadiennes; l'immigrant n'apprendrait donc peu de choses au sujet de son propre groupe ethnique, même s'il pouvait lire le français ou l'anglais. Ainsi, la grande majorité des immigrants ne connaîtraient des grandes questions politiques d'intérêt pour les votants que celles avec lesquelles ils auraient pu se familiariser dans la presse rédigée dans sa langue.

J'estime, d'après ce que je connais au sujet de la presse des groupes ethniques, et je lis régulièrement mon journal tchèque ainsi que les journaux allemands et italiens, que l'immigrant est informé de façon adéquate au sujet des problèmes du pays. Ces connaissances valent celles qu'aurait beaucoup de votants de langue française ou de langue anglaise. Je dirais qu'il serait, de façon générale, aussi renseigné qu'une grande partie de la population.

Je ne suis pas en mesure, cependant, de dire si l'immigrant posséderait le véritable sens de sa citoyenneté après une période d'un an. Quelques-uns l'auraient, tandis que d'autres ne l'auraient pas.

Je voudrais m'arrêter sur un autre point. Quelqu'un a déclaré ce matin que ce serait un signe d'intégration réussie si la presse néo-canadienne cessait toute publication. Je soutiens puisque l'existence des 26 ou 27 p. 100 de la population n'est pas reflétée adéquatément par les moyens de communication de langue anglaise et de langue française, qu'il y a un besoin d'une presse rédigée dans les différentes langues des Néo-Canadiens.

Permettez que je me cite en exemple. Je suis un éditeur en mesure d'écrire en anglais et je pourrais donc lire les journaux de langue anglaise, mais je continue à lire la presse des groupes ethniques.

Il y a aussi la question des valeurs que nous, du troisième groupe de la population, avons reçue de notre héritage culturel et qui est, à mon avis, la principale contribution que nous avons apportée à notre patrie d'adoption.

Un héritage culturel n'est pas une chose que nous pouvons apporter dans un pays et la laisser dans l'oubli. Elle comporte un élément de permanence. Elle est un soutien moral et spirituel pour toujours, même à la deuxième et à la troisième génération. Ce rapport avec la presse rédigée dans la langue de notre pays d'origine est presque une nécessité spirituelle pour nous du troisième groupe qui vivons dans des milieux anglais ou français et la presse ethnique est là pour satisfaire cette faim qui demeure en nous et qui y demeurera pour toujours, je l'espère.

Le sénateur Sparrow: Je voudrais demander à M. Kirschbaum si...

Le président: Vous pourrez lui poser une question, mais je voudrais d'abord vous faire remarquer que c'est moi qui ai mentionné l'intégration réussie, c'est-à-dire la disparition de la presse ethnique, mais je veux qu'on sache que je citais le magazine *Time*. Je vous cède la parole, monsieur le sénateur Sparrow.

Le sénateur Sparrow: M. Kirschbaum pourrait-il nous dire le genre de travail que la presse ethnique peut accomplir dans une période d'un an auprès des immigrants?

Le président: Je crois que le sénateur Sparrow voudrait savoir l'efficacité de la presse ethnique dans l'assistance aux immigrants au cours de la première année.

M. Kirschbaum: L'explication est très simple. La plupart des immigrants arrivent au pays sans autre connaissance de l'anglais ou du français que celle qu'ils ont pu glaner dans les brochures qui sont distribuées par le Secrétariat d'État. Seule la presse rédigée dans leur langue peut leur donner satisfaction dans leur recherche d'une information qu'ils pourront comprendre au sujet du Canada et des lois canadiennes.

Cette presse les renseigne également quand il s'agit de retracer des organismes ou des gens de leur propre groupe qui pourront leur prêter assistance du point de vue social et leur indiquera aussi où se trouve la paroisse de leur groupe particulier. Au plan social, seuls les journaux des divers groupes ethniques peuvent donner l'information requise aux nouveaux immigrants, qu'ils soient Italiens ou Portugais, parce que ces immigrants ne peuvent lire les journaux d'une langue qu'ils ne connaissent pas et les brochures du gouvernement canadien.

La situation s'est beaucoup améliorée au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ainsi qu'au Secrétariat d'État, en ce sens qu'il y a de temps à autre des brochures dans lesquelles les immigrants peuvent trouver des renseignements utiles, mais beaucoup d'immigrants ne les lisent pas ou les glissent dans leur poche en disant qu'ils les liront plus tard. Par contre les journaux des groupes ethniques sont en vente à